

HC
111
.A3414
1986
v. 4

Perspectives 86

Nouveau-Brunswick



Gouvernement
du Canada

Expansion Industrielle
régionale

Government
of Canada

Regional Industrial
Expansion

Canada

NOUVEAU-BRUNSWICK
PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
1986

DEPARTMENT OF REGIONAL
INDUSTRIAL EXPANSION
LIBRARY

DEC 21 1987

BIBLIOTHEQUE
MINISTÈRE DE L'EXPANSION
INDUSTRIELLE REGIONALE

**Bureau du Coordonnateur fédéral
du développement économique
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**

(Les données et les statistiques ont été arrêtées au 9 avril 1986.)

TABLE DES MATIÈRES

1.	Sommaire	1
2.	Introduction	4
3.	Vue d'ensemble	
	i) Sommaire	5
	ii) Structure économique	5
	iii) Production	6
	iv) Investissement	8
	v) Marché du travail	10
	vi) Revenu et transferts	13
	vii) Situation financière provinciale	15
4.	Analyse sectorielle	
	i) Introduction	17
	ii) Secteur agro-alimentaire	17
	iii) Forêts	19
	iv) Minéraux	21
	v) Pêche	23
	vi) Fabrication de produits finis	24
	vii) Sources d'énergie	27
	viii) Services	29
	ix) Transports	31
	x) Marché du travail	34
5.	Questions clés	
	i) L'amélioration de la productivité et de la compétitivité dans les secteurs d'exploitation des richesses naturelles	36
	ii) La création d'un climat favorable à l'esprit d'entreprise et à l'investissement	37
	iii) Les avantages économiques de la croissance urbaine	38
	iv) La protection des emplois en investissant dans les ressources humaines	39
	Carte du Nouveau-Brunswick	41

1. SOMMAIRE

Si l'on considère l'ampleur de la récession de 1982 tant au niveau national qu'international, il faut reconnaître que l'économie du Nouveau-Brunswick au cours des cinq dernières années a connu une certaine stabilité. La croissance totale de 8,7 p. 100 enregistrée au chapitre de la production pour la période 1980-1984 est sensiblement supérieure au chiffre national de 5,9 p. 100.

Cependant, les statistiques dans le domaine de la création d'emplois restent décevantes. Des efforts importants de rationalisation et de modernisation des principaux secteurs industriels de la province, conjugués à un ralentissement important de l'activité dans le secteur de la construction, ont entraîné une perte nette de 1 000 emplois durant cette période. Toutefois, les données préliminaires pour 1985 indiquent une hausse de 4,4 p. 100 de l'emploi au cours de l'année et laissent supposer que la période de rationalisation est achevée et que, dorénavant, les augmentations de production s'accompagneront d'une création correspondante d'emplois. Parmi d'autres tendances positives, la croissance du revenu du travail et du revenu personnel per capita a été plus marquée pendant la période 1980-1984 que la moyenne nationale et les investissements se sont maintenus à un bon niveau.

Malgré la performance relativement bonne de l'économie de cette province dans les années 80, des disparités importantes subsistent entre le Nouveau-Brunswick et le Canada, tant au plan des taux de chômage et de participation qu'à celui du niveau du revenu.

Comme partout ailleurs, le Nouveau-Brunswick connaît un essor spectaculaire du secteur tertiaire, puisque plus des deux tiers du produit provincial et de l'emploi sont reliés aux services. Dans les secteurs produisant des biens, les activités traditionnelles d'exploitation des richesses naturelles ont façonné le caractère de l'économie provinciale et ont largement influé sur l'évolution des secteurs de la transformation et des services. Même si le Nouveau-Brunswick possède aujourd'hui une économie plus diversifiée qu'on ne le pense en général, il n'en reste pas moins qu'en dehors des grands centres urbains, l'activité économique repose encore très largement sur l'exploitation des richesses naturelles.

Il ressort toutefois que la croissance et l'expansion de l'économie de cette province restent influencées par toute une série de facteurs dont le climat international. Néanmoins, il existe quatre conditions particulièrement importantes à la consolidation à long terme de l'économie provinciale, à savoir :

i) L'amélioration de la productivité et de la compétitivité dans les secteurs d'exploitation des richesses naturelles

En dépit de la croissance rapide du secteur des services au cours de ces dix dernières années et des perspectives éventuelles du secteur secondaire, l'économie du Nouveau-Brunswick continue à dépendre énormément de ses richesses naturelles et de leur transformation première.

Malgré la faiblesse cyclique de certains produits comme la pomme de terre et les métaux communs, les perspectives à court et moyen termes de ce secteur paraissent aujourd'hui relativement bonnes. Toutefois, à long terme, étant donné le rythme du changement technologique et de l'évolution des marchés, de nouveaux investissements ainsi que des efforts d'innovation considérables seront requis en vue d'accroître la productivité, la compétitivité et la contribution de ces secteurs à l'économie provinciale.

ii) La création d'un climat favorable à l'esprit d'entreprise et à l'investissement

Tandis que l'exploitation des richesses naturelles continuera sans aucun doute d'occuper une place prépondérante dans la production de biens, les contraintes de capacité et l'application des techniques de pointe limiteront le nombre d'emplois susceptibles d'être créés. Il faudra, de plus en plus, compter sur la croissance de secteurs non directement reliés à l'exploitation des richesses naturelles pour créer des emplois, améliorer le climat des investissements et stimuler l'esprit d'entreprise.

La création d'un climat plus favorable à l'esprit d'entreprise et à l'investissement est un processus assez long qui entraîne la remise en question de maints facteurs économiques et sociaux influant aujourd'hui sur les décisions de la population locale de créer, de conserver ou d'agrandir les entreprises commerciales dans la province.

Parmi les facteurs qui retiennent l'attention, il convient de citer le niveau général et l'incidence de la fiscalité, la valeur des programmes officiels d'aide aux entreprises, l'accès au capital de risque, l'appui accordé à l'innovation industrielle et au développement des techniques de pointe, la qualité de la formation en gestion, les liens entre l'assurance-chômage et la stabilité de la main-d'œuvre ainsi que la lourdeur excessive de la réglementation.

iii) Les avantages économiques de la croissance urbaine

Parmi les provinces canadiennes, à l'exception peut-être de la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick occupe une situation particulière dans la mesure où il ne possède aucune agglomération urbaine dominante ou aucun centre urbain appartenant au groupe des grandes villes canadiennes.

La dispersion des principaux éléments de l'activité économique de type urbain entre les trois centres limite les avantages économiques éventuels liés à l'urbanisation ainsi que la faculté de la province à concurrencer les autres grands centres canadiens ou nord-américains, lorsqu'il s'agit d'attirer les investissements.

La possibilité pour le Nouveau-Brunswick de stimuler la croissance de ses secteurs secondaire et tertiaire requiert la création d'une " masse critique " d'activités économiques complémentaires dans un certain nombre de domaines vitaux de chacun de ses trois centres urbains.

iv) La protection des emplois en investissant dans les ressources humaines

Une des caractéristiques les plus notables de la performance récente de l'économie du Nouveau-Brunswick est la persistance d'un taux de chômage élevé, particulièrement dans les régions où prédomine l'emploi saisonnier.

Quelle qu'en soit la cause, il faut absolument investir dans les ressources humaines et améliorer le fonctionnement du marché du travail pour créer des occasions d'emploi et faciliter l'adaptation, face au rythme rapide des changements techniques et à l'effort permanent déployé pour accroître la compétitivité du secteur privé.

Le Nouveau-Brunswick possède un système scolaire et universitaire bien en place et ses établissements supérieurs cherchent à adapter de plus en plus leurs programmes d'enseignement aux besoins de l'économie. En définitive, la souplesse, la diversité et l'adaptation sont les éléments fondamentaux pour répondre aux besoins des individus et de l'économie, mais pour disposer de ces trois atouts, il faut pouvoir compter sur une collaboration étroite entre le secteur public, le milieu des affaires, les syndicats, la main-d'oeuvre et les établissements d'enseignement.

2. INTRODUCTION

Ce document présente un examen rapide de la structure et de la performance de l'économie du Nouveau-Brunswick, replacées dans le contexte de l'expansion économique du Canada. Dans une première partie, les caractéristiques et les tendances de l'expansion économique de cette province sont analysées par rapport à la situation générale du Canada; ces mêmes caractéristiques et tendances sont ensuite replacées dans une perspective sectorielle. Enfin à partir des analyses précédentes, un certain nombre de questions clés touchant l'expansion économique du Nouveau-Brunswick sont mises en évidence.

3. VUE D'ENSEMBLE

1) Résumé

Si l'on considère l'ampleur de la récession de 1982 tant au niveau national qu'international, il faut reconnaître que l'économie du Nouveau-Brunswick au cours des cinq dernières années a connu une certaine stabilité. La croissance totale de 8,7 p. 100 enregistrée au chapitre de la production pour la période 1980-1984 est sensiblement supérieure au chiffre national de 5,9 p. 100.

Cependant, les statistiques dans le domaine de la création d'emplois restent décevantes. Des efforts importants de rationalisation et de modernisation des principaux secteurs industriels de la province, conjugués à un ralentissement important de l'activité dans le secteur de la construction, ont entraîné une perte nette de 1 000 emplois durant cette période. Toutefois, les données préliminaires pour 1985 indiquent une hausse de 4,4 p. 100 de l'emploi au cours de l'année et laissent supposer que la période de rationalisation est achevée et que, dorénavant, les augmentations de production s'accompagneront d'une création correspondante d'emplois. Parmi d'autres tendances positives, la croissance du revenu du travail et du revenu personnel per capita a été plus marquée pendant la période 1980-1984 que la moyenne nationale et les investissements sont maintenus à un bon niveau.

Malgré la performance relativement bonne de l'économie de cette province dans les années 80, des disparités importantes subsistent entre le Nouveau-Brunswick et le Canada, tant au plan des taux de chômage et de participation qu'à celui du niveau du revenu.

ii) Structure économique

La structure économique du Nouveau-Brunswick comporte bien des similitudes avec celle du Canada, ainsi qu'il ressort du tableau 1 (p. 6).

Dans les secteurs primaire et secondaire, la principale différence structurelle entre le Nouveau-Brunswick et le Canada est la participation plus faible du Nouveau-Brunswick au secteur de la fabrication. Dans le domaine des services, les transports, l'entreposage et les télécommunications de même que l'administration publique tiennent une plus grande place, tandis que les finances, les assurances et l'immobilier, ainsi que les services aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers y jouent un moindre rôle. Dans l'ensemble, l'économie du Nouveau-Brunswick est étroitement reliée aux activités du secteur tertiaire. Cette dernière catégorie de services a été regroupée dans les tableaux et ailleurs dans le texte en " Services personnels ".

Il est intéressant de noter que deux grands secteurs de services, celui des finances, des assurances et de l'immobilier ainsi que celui des services personnels ne comptent que pour 1,6 p. 100 de la production totale canadienne correspondante, alors que la population du Nouveau-Brunswick représente 2,8 p. 100 de la population canadienne. Cette situation peut être due notamment à l'absence d'un grand pôle urbain dans la province, ces services étant essentiellement de nature urbaine et les besoins du Nouveau-Brunswick en ce domaine étant partiellement assurés par d'autres provinces.

Tableau 1 - Répartition sectorielle de la production totale

	1980			1984		
	N.-B.	Canada	Différence	N.-B.	Canada	Différence
Agriculture	1,4 %	2,5 %	-1,1	1,3 %	2,6 %	-1,3
Forêts	1,7 %	0,7 %	+1,0	1,4 %	0,7 %	+0,7
Pêches	0,5 %	0,2 %	+0,3	0,7 %	0,2 %	+0,5
Mines	1,9 %	3,0 %	-1,1	2,8 %	2,8 %	0,0
Fabrication	15,3 %	21,9 %	-6,6	14,8 %	21,3 %	-6,5
Construction	6,5 %	6,0 %	+0,5	6,5 %	5,1 %	+1,4
Services publics	3,8 %	3,2 %	+0,6	4,1 %	3,5 %	+0,6
Total - Industries de production de biens	31,2 %	37,5 %	-6,3	31,6 %	36,1 %	-4,5
Transports, entreposage et télécommunications	14,7 %	10,6 %	+4,1	14,3 %	10,5 %	+3,8
Commerce de gros et de détail	13,3 %	12,8 %	+0,5	13,2 %	12,5 %	+0,7
Finances, assurances et immobilier	11,2 %	13,1 %	-1,9	10,6 %	13,5 %	-2,9
Services personnels	18,4 %	19,3 %	-0,9	18,7 %	20,5 %	-1,8
Administration publique	11,2 %	6,8 %	+4,4	11,6 %	6,9 %	+4,7
Total - Secteur des services	68,7 %	62,5 %	+6,2	68,5 %	63,9 %	+4,6

Source : Conference Board of Canada, juillet 1985

iii) Production

En termes de croissance de la production durant la période 1980-1984, le Nouveau-Brunswick a enregistré un rythme supérieur à celui du Canada pour trois des cinq années étudiées, les deux exceptions étant 1980 et 1981. Le taux de croissance cumulé du Nouveau-Brunswick a dépassé de 2,8 p. 100 le taux national. Il convient de noter que le Nouveau-Brunswick a été moins touché par la récession de 1982 que le reste du pays et que la reprise y a été plus vigoureuse qu'ailleurs (se reporter au tableau 2).

Tableau 2 - Produit intérieur réel (en millions de dollars 1971)

	<u>Nouveau- Brunswick</u>	<u>Taux de croissance</u>	<u>Canada</u>	<u>Taux de croissanc</u>
1980	2 258	-0,3	117 822	+1,3
1981	2 276	+0,8	121 065	+2,8
1982	2 239	-1,6	115 869	-4,3
1983	2 316	+3,4	119 032	+2,7
1984	2 454	+6,0	124 749	+4,8
Croissance cumulative		+8,7		+5,9

Source : Conference Board of Canada, juillet 1985

D'après les prévisions pour l'année 1986, la croissance de la production devrait suivre celle du Canada, à 2 p. 100 près environ. A moyen terme et à l'exception peut-être des mines et de l'agriculture, le potentiel de croissance du secteur primaire est limité par la disponibilité des richesses naturelles, si bien que la croissance de l'économie provinciale devra provenir principalement du secteur des services et de celui de la fabrication des produits finis.

En termes sectoriels (se reporter au tableau 3), c'est dans les secteurs de production de biens que la croissance a été la plus rapide au Nouveau-Brunswick avec une avance de 9,9 p. 100 comparée à 2 p. 100 seulement pour l'ensemble du Canada. Dans le secteur de l'exploitation des ressources, les pêches et les mines ont fait preuve d'une vigueur exceptionnelle. La fabrication a connu un rythme d'activité légèrement supérieur à la moyenne nationale. Les résultats du secteur des services ont égalé ceux du reste du Canada.

Tableau 3 - Produit intérieur réel par secteur
(en millions de dollars 1971)

<u>Secteur</u>	Nouveau-Brunswick			Canada		
	<u>1980</u>	<u>1984</u>	<u>croissance</u> %	<u>1980</u>	<u>1984</u>	<u>croissance</u> %
Agriculture	31	33	+6,5	2 955	3 254	+10,1
Forêts	38	35	-7,9	843	878	+4,2
Pêches	12	17	+41,7	183	188	+2,7
Mines	44	68	+54,5	3 496	3 440	-1,6
Fabrication	346	362	+4,6	25 797	26 561	+3,0
Construction	146	159	+8,9	7 062	6 341	-10,2
Services publics	87	101	+16,1	3 828	4 406	+15,1
Total - Industries de production de biens	<u>705</u>	<u>775</u>	<u>+9,9</u>	<u>44 165</u>	<u>45 068</u>	<u>+2,0</u>
Transports, entreposage et télécommunications	331	352	+6,3	12 505	13 118	+4,9
Commerce de gros et de détail	300	324	+8,0	15 025	15 569	+3,6
Finances, assurances et immobilier	253	261	+3,2	15 394	16 819	+9,3
Services personnels	416	458	+10,1	22 748	25 559	+12,4
Administration publique	253	284	+12,3	7 984	8 616	+7,9
Total - Secteur des services	<u>1 552</u>	<u>1 680</u>	<u>+8,2</u>	<u>73 657</u>	<u>79 681</u>	<u>+8,2</u>
Total de tous secteurs	<u>2 258</u>	<u>2 454</u>	<u>+8,7</u>	<u>117 822</u>	<u>12 4749</u>	<u>+5,9</u>

Source : Conference Board of Canada, juillet 1985

iv) Investissement

Ainsi qu'il ressort du tableau 4, la part du Nouveau-Brunswick à l'investissement total canadien est restée extrêmement stable durant la période 1980-1984, ajoutons que cette part était légèrement supérieure à la part provinciale du produit national.

**Tableau 4 - Part du Nouveau-Brunswick à
l'investissement total canadien, par secteur**

<u>Secteur</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	Données révisées <u>1985</u>
	Primaire et construction	1,2 %	1,6 %	1,8 %	1,5 %	1,7 %
Fabrication	2,0 %	2,1 %	3,3 %	2,9 %	1,6 %	2,8 %
Services publics	3,5 %	2,2 %	1,9 %	1,2 %	1,7 %	1,7 %
Finances, assurances et immobilier	1,7 %	1,4 %	1,5 %	1,8 %	1,6 %	1,6 %
Institutions et administration publiques	3,4 %	2,9 %	3,3 %	3,2 %	3,6 %	3,4 %
Logement	1,8 %	1,3 %	1,2 %	2,3 %	2,1 %	2,5 %
Total	2,2 %	1,9 %	2,2 %	2,0 %	2,1 %	2,2 %

Source : Statistique Canada

Les investissements dans le secteur de la fabrication représentaient environ 2,5 p. 100 du total canadien, alors que la production du Nouveau-Brunswick ne représentait que 1,3 p. 100 de la production nationale. Ceci reflète bien la capitalisation intensive du secteur manufacturier de la province, consistant essentiellement en industries de transformation des matières premières, ainsi que le niveau élevé des investissements au chapitre de la modernisation et des améliorations techniques apportées ces dernières années. Les investissements considérables faits dans le secteur des techniques de pointe expliquent en partie la perte d'emplois malgré un accroissement notable de la production qui s'est traduit par un gain correspondant de productivité.

Enfin, l'investissement dans le domaine de la construction résidentielle a sensiblement augmenté ces dernières années, mettant un terme au marasme extrême qui régnait sur le marché résidentiel.

Tableau 5 - Investissement en pourcentage du PIB par secteur

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>
<u>Secteur primaire et construction</u>				
Nouveau-Brunswick	26,2 %	36,1 %	41,6 %	32,4 %
Canada	32,7 %	34,5 %	34,0 %	31,5 %
<u>Fabrication</u>				
Nouveau-Brunswick	21,7 %	29,8 %	45,1 %	26,5 %
Canada	17,4 %	20,3 %	19,5 %	13,2 %
<u>Services publics</u>				
Nouveau-Brunswick	200,2 %	142,9 %	133,9 %	44,2 %
Canada	153,6 %	171,7 %	164,9 %	131,5 %
<u>Total - Production de biens</u>				
Nouveau-Brunswick	46,3 %	47,4 %	56,2 %	32,2 %
Canada	34,0 %	37,8 %	38,8 %	31,7 %

Source : Statistique Canada; Conference Board of Canada

Dans l'ensemble au Nouveau-Brunswick, l'investissement traduit en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) par secteur (se reporter au tableau 5), a été très supérieur à ce qu'il était pour le reste du Canada, et ce dans toutes les industries de production de biens, à l'exception des services publics. Le recul des investissements dans ce dernier secteur s'explique en raison de l'achèvement de la centrale nucléaire de Pointe-Lepreau en 1982; ajoutons qu'aucun nouveau projet n'a été amorcé.

v) Marché du travail

Tableau 6 - Principaux indicateurs du marché du travail

	Population active		Crois- sance %	Taux de chômage		Taux de participation		Taux d'emploi*	
	1981 (en milliers)	1985		1981	1985	1981	1985	1981	1985
N.-B.	286	304	6,3	11,5	15,2	56,2	56,8	49,7	48,1
Canada	11 904	12 639	6,2	7,5	10,5	64,8	65,2	59,9	58,4
Écart				+4,0	+4,7	-8,6	-8,4	-10,2	-10,3

* Pourcentage de la population employée par rapport à la population âgée de 15 et plus.

Source : Statistique Canada, Enquête sur le marché du travail

Ainsi qu'il est indiqué au tableau 6, le Nouveau-Brunswick a connu une augmentation de sa population active, légèrement supérieure au reste du Canada durant la période 1981-1985, et le taux de chômage dans la province s'est accru régulièrement. Par suite de ces tendances, l'on remarque une légère détérioration des taux de chômage et d'emploi.

Tableau 7 - Emploi par secteurs (en milliers)

Secteurs	Nouveau-Brunswick			Canada		
	1980	1984	croissance %	1980	1984	croissance %
Agriculture	6	7	+16,7	479	476	-0,6
Autres activités primaires	11	12	+9,1	300	292	-2,7
Fabrication	36	34	-5,6	2 111	1 968	-6,8
Construction	16	13	-18,8	624	572	-8,3
Transports, télécomm., et services publics	26	25	-3,8	906	858	-5,3
Commerce	47	48	+2,1	1 837	1 929	+5,0
Finances, assurances et immobilier	11	10	-9,1	611	631	+3,3
Services personnels	75	79	+5,3	3 096	3 483	+12,5
Administration publique	22	21	-4,5	744	791	+6,3
Total	250	249	-0,4	10 708	11 000	+2,7

Source : Statistique Canada

Dans l'ensemble, le Nouveau-Brunswick qui a enregistré une perte nette de 1 000 emplois pour la période 1980-1984, n'avait pas encore retrouvé le niveau d'avant la récession, à la fin de 1984. Ainsi qu'il est indiqué au tableau 7, c'est dans les secteurs des finances, des assurances, de l'immobilier, de la fabrication et de la construction qu'il a été perdu le plus grand nombre d'emplois. Seuls quatre secteurs furent créateurs d'emplois, mentionnons entre autres celui des services personnels aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers.

Au Canada, le plus grand nombre d'emplois perdus se trouve dans les secteurs de la fabrication, de la construction, des transports, des télécommunications et des services publics. Comme au Nouveau-Brunswick, l'augmentation la plus importante se remarque dans le secteur des services personnels.

A l'intérieur même de la province, on relève des variations importantes des principaux indicateurs du marché du travail entre les sous-régions.

Tableau 8 - Comparaisons entre les marchés du travail*

	Population active		croissance %	Taux de chômage		Taux de participation		Taux d'emploi	
	1981 (en milliers)	1985		1981	1985	1981	1985	1981	1985
Nord-est	60	66	10	13,4	18,6	47,5	48,6	41,1	39,6
Sud-est	69	78	13	12,9	14,4	57,4	60,7	50,0	51,9
Sud-ouest	73	76	4	8,7	15,0	60,7	59,3	55,4	50,4
Centre	49	50	2	10,8	12,6	63,5	61,2	56,7	53,5
Nord-ouest	32	35	9	12,6	14,8	54,4	55,3	47,6	47,1
Nouveau-Brunswick	286	304	6	11,5	15,2	56,2	56,8	49,7	48,1
Canada	11 904	12 639	6	7,5	10,5	64,8	65,2	59,9	58,4

* Se reporter à la carte du Nouveau-Brunswick, p. 41.

Source : Statistique Canada, Enquête sur le marché du travail

On remarque au tableau 8 que, bien qu'aucune des régions du Nouveau-Brunswick ne parvienne à la moyenne canadienne en termes d'emploi, certaines s'en approchent de très près et d'autres restent loin en arrière. Dans le centre, région qui enregistre le meilleur résultat, le taux de chômage est légèrement supérieur à la moyenne canadienne, avec un écart de 4 points pour le taux de participation et un écart de 5 points pour le taux d'emploi, et cela même si la croissance de la population active est légèrement inférieure à la croissance nationale. Dans le nord-est, région défavorisée, on constate par rapport aux moyennes nationales correspondantes, un écart de 8 points pour le taux de chômage, un écart de 17 points pour le taux de participation et un écart de 19 points pour le taux d'emploi.

Tableau 9 - Répartition des prestataires de l'assurance-chômage par âge et par sexe (sept. 1985)

<u>Age</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
	60 %	40 %	100 %
16-19	3,8 %	3,3 %	3,6 %
20-24	22,3 %	22,3 %	22,3 %
25-34	33,7 %	35,4 %	34,4 %
35-44	19,1 %	20,5 %	19,7 %
45-54	10,9 %	10,9 %	10,9 %
55-64	7,8 %	5,6 %	7,1 %
65 +	2,3 %	1,4 %	2,0 %
	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC)

Ainsi qu'il ressort du tableau 9, c'est dans le groupe d'âge de 25 à 34 ans que l'on trouve le plus grand nombre de prestataires de l'assurance-chômage; de plus, les moins de 34 ans représentent plus de 60 p. 100 du total. Même si le nombre plus élevé d'hommes correspond probablement au pourcentage plus élevé d'hommes inscrits au chômage, on peut cependant penser que cette différence est due au rythme supérieur de création d'emplois dans le secteur des services qui traditionnellement fait surtout appel à la main-d'oeuvre féminine.

vi) Revenus et transferts

Il est à noter que le revenu du travail et le revenu personnel per capita ont augmenté plus rapidement au Nouveau-Brunswick durant la période 1980-1984 que dans l'ensemble du Canada. Bien que les transferts de revenus aux particuliers et les prestations d'assurance-chômage soient accrus à un rythme plus lent, il n'en reste pas moins que, dans cette province comme ailleurs, ces transferts ont augmenté plus rapidement que les revenus et donc que la " dépendance " s'est accrue.

Tableau 10 - Revenu personnel et revenu du travail per capita
(en dollars)

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>Taux de croissance</u>
<u>Nouveau-Brunswick</u>						
Revenu personnel	7 417	8 386	9 279	10 025	10 724	+44,7
Revenu du travail	5 947	6 721	7 290	7 815	8 318	+39,9
<u>Canada</u>						
Revenu personnel	10 178	11 853	12 887	13 542	14 412	+41,5
Revenu du travail	8 895	10 411	11 125	11 540	12 268	+37,9
<u>N.-B. en % du Canada</u>						
Revenu personnel	72,9	70,8	72,0	74,1	74,5	
Revenu du travail	66,9	64,6	65,5	67,7	67,8	

Source : Statistique Canada

**Tableau 11 - Prestations d'assurance-chômage et transferts
des revenus aux particuliers per capita (en dollars)**

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>Taux de croissance</u>
<u>Nouveau-Brunswick</u>						
Prestations d'assurance-chômage	335	402	547	629	692	+106,6
Transferts aux particuliers	1 471	1 665	1 989	2 221	2 416	+64,2
<u>Canada</u>						
Prestations d'assurance-chômage	180	195	343	407	398	+121,1
Transferts aux particuliers	1 283	1 442	1 761	2 001	2 223	+73,3
<u>Ratio : N.-B.-Canada</u>						
Prestations d'assurance-chômage	1,97	2,06	1,59	1,55	1,74	
Transferts aux particuliers	1,15	1,15	1,13	1,11	1,09	

Source : Statistique Canada et CEIC

Au chapitre du revenu du travail, on relève d'importantes disparités à l'intérieur de la province, disparités qui seraient liées au degré d'urbanisation. Ainsi qu'il est indiqué au tableau 12, les comtés de York, de Kings, de Saint John, d'Albert et de Westmorland, adjacents aux trois plus grand centres urbains, connaissent les niveaux de revenu du travail les plus élevés, tandis que les comtés de Queens et de Kent, éloignés des grandes agglomérations et sans concentration urbaine notable, connaissent les niveaux de revenu les plus bas.

Tableau 12 - Revenu du travail per capita 1981, par comté*
(en dollars)

Kent	4 639
Queens	5 845
Victoria	5 978
Northumberland	6 042
Carleton	6 242
Madawaska	6 252
Gloucester	6 504
Sunbury	6 875
Restigouche	6 982
Charlotte	7 568
Westmorland	8 086
Albert	8 459
Saint John	8 529
Kings	8 920
York	9 345
New Brunswick	6 721
Canada	10 411

* Se reporter à la carte du Nouveau-Brunswick, p. 41.

Source : Statistique Canada

A l'exception du comté de Restigouche, tous les comtés où le revenu du travail est supérieur à la moyenne provinciale sont situés dans le sud où l'on trouve également les trois plus grands centres urbains du Nouveau-Brunswick.

vii) Situation financière de la province

Les mesures adoptées en 1982-1983 par le gouvernement du Nouveau-Brunswick en vue de contrôler le déficit de la province commencent à donner des résultats. Alors que le déficit budgétaire s'élevait à 18,7 p. 100 du total des dépenses en 1982-1983, il serait estimé à 9,7 p. 100 pour l'exercice 1985-1986.

Ainsi qu'il est indiqué au tableau 14, la part des dépenses du gouvernement provincial, financée à même ses recettes propres, s'est accrue de 3,8 p. 100 pour la période 1982-1986, tandis que la part financée grâce aux transferts fédéraux a diminué de 3,1 p. 100.

**Tableau 13 - Recettes en pourcentage des dépenses
(en millions de dollars)**

	Année se terminant le 31 mars				Estimation 4 ^e trimestre 1985	Estimation 2 ^e trimestre 1986
	Chiffres réels					
	1981	1982	1983	1984		
Recettes	1 534,9	1 772,2	1 945,2	2 213,4	2 368,8	2 600,1
Dépenses	1 684,9	1 978,5	2 393,4	2 546,2	2 708,3	2 879,6
Pourcentage	91,0	89,6	81,2	86,7	87,5	90,3

Tableau 14 - Source du financement en pourcentage des dépenses

Source	1982	1983	1984	1985	1986	Différence
						1986-1982
Nouveau-Brunswick	48,3	46,2	49,4	50,9	52,1	+3,8
Canada	41,3	35,1	37,6	36,8	38,2	-3,1
Déficit bugétaire	10,4	18,7	13,0	12,4	9,7	-0,7

Malgré un contrôle rigoureux du budget et une politique systématique de réforme gouvernementale, la marge de manoeuvre financière du gouvernement provincial reste limitée. L'état des finances provinciales a conduit à une érosion graduelle des crédits disponibles pour relancer l'économie. Aujourd'hui, les ministères à vocation économique, y compris celui des Transports, ne disposent que de 9,9 p. 100 du budget provincial total, transferts fédéraux inclus. On craint également que la province ne soit pas en mesure de maintenir le niveau actuel des services essentiels dans les domaines de l'enseignement et de la santé.

Le Nouveau-Brunswick utilise au maximum sa capacité financière. En 1984-1985, cette capacité qui correspondait à toutes ses sources de revenus propres était estimée à 66,4 p. 100 de la moyenne nationale, ce même chiffre per capita était de 66,7 p. 100. Le prélèvement fiscal ne fut supérieur cette année-là que dans les provinces du Québec, de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard.

4. ANALYSE SECTORIELLE

i) Introduction

Au Canada, la période de l'après-guerre correspond à l'essor spectaculaire du secteur tertiaire.

Le Nouveau-Brunswick ne fait pas exception à la règle, étant donné que plus des deux tiers de la production provinciale et de l'emploi sont reliés aux services. Dans les secteurs produisant des biens, les activités traditionnelles d'exploitation des ressources ont façonné le caractère de l'économie provinciale et ont largement influé sur l'évolution des secteurs de la transformation et des services. Même si le Nouveau-Brunswick possède aujourd'hui une économie plus diversifiée qu'on ne le pense en général, il n'en reste pas moins qu'en dehors des grands centres urbains, l'activité économique repose encore très largement sur l'exploitation des richesses naturelles. Nous présentons maintenant dans ses grandes lignes, une analyse sectorielle de l'économie de cette province.

ii) Secteur agro-alimentaire

Au Nouveau-Brunswick, le secteur agro-alimentaire vient au deuxième rang de la production totale de biens, après l'exploitation forestière, et ce, avec un produit intérieur brut estimé à plus de 250 millions de dollars, soit 14 p. 100 de la production totale. L'ensemble des salaires dans ce secteur dépasse 165 millions de dollars, pour un effectif de 11 000 salariés, soit un emploi sur six dans le secteur de production de biens.

Pour un ensemble de 4 000 exploitations agricoles employant 7 000 personnes, le chiffre d'affaires serait de l'ordre de 225 millions de dollars. Ajoutons que, ce secteur primaire fournit ses matières premières au secteur de la transformation des aliments, l'une des plus grandes sources d'emplois de la province. Parmi les principales entreprises, mentionnons deux usines de congélation des aliments, deux abattoirs, deux usines de préparation de la volaille et plusieurs laiteries.

La culture industrielle de la pomme de terre, qui représente en moyenne 25 p. 100 du chiffre d'affaires des agriculteurs, a souffert de la faiblesse des cours et d'une concurrence accrue sur ses marchés traditionnels, étant donné qu'en Ontario et au Québec, les récoltes de pommes de terre de table répondent amplement à la demande.

Les prix versés aux producteurs de pommes de terre couvrent moins de la moitié du prix de revient, aussi l'idée d'un office canadien de commercialisation de la pomme de terre fait-elle de nouveau son chemin.

Alors qu'une telle initiative serait bénéfique pour les producteurs au niveau d'un marché intérieur, elle pourrait inciter les producteurs américains à réclamer de nouveau l'imposition d'un droit compensateur sur les pommes de terre du Nouveau-Brunswick exportées aux États-Unis. Le marché américain a gagné en importance au cours des trois dernières années, avec la chute du dollar canadien et le recul des marchés intérieur et d'outre-mer.

L'élevage du porc est devenu aujourd'hui une composante importante de la production agricole. En effet, cette production a triplé pendant les cinq dernières années, ce qui s'est traduit par un chiffre d'affaires à la hausse en dépit de la baisse des prix intervenue durant ces deux dernières années. Du fait de son expansion rapide au début des années 80, l'élevage du porc a davantage souffert de la chute des cours agricoles. Dans la province, le marché du porc dépend encore largement de l'extérieur et un retour à de meilleurs prix encouragerait probablement une augmentation de la production pour répondre à la demande des usines locales de transformation souhaitant utiliser leur capacité excédentaire et cherchant de ce fait un approvisionnement stable en bêtes de bonne qualité.

La production de volaille, de lait et d'œufs, qui représente près de 40 p. 100 des recettes agricoles, est orientée vers le marché local et fait l'objet de quotas. Cette production a connu une expansion considérable ces dernières années, la consommation locale ayant augmenté et les quotas ayant été accrus. La production laitière a décliné, en raison de la stabilisation de la demande de lait frais et de la diminution des quotas sur le lait industriel.

La culture du bleuets a connu une croissance rapide au début des années 80 pour répondre à une forte demande à l'exportation et à des prix favorables. La concurrence s'est avivée récemment avec l'arrivée sur le marché de nouveaux producteurs canadiens, européens et scandinaves. Toute expansion ultérieure de cette branche passe par la diversification des débouchés, l'accroissement de la productivité et la mise au point de produits surgelés ou transformés.

Au Nouveau-Brunswick, l'élevage bovin dépend à 70 p. 100 de l'approvisionnement en céréales fourragères et en grain provenant surtout de l'Ouest; le transport de ces denrées est subventionné par le gouvernement fédéral. Même si ces subventions ont profité au secteur de l'élevage bovin dans la province, il en est cependant résulté une dépendance par rapport aux sources extérieures d'approvisionnement décourageant de ce fait la production locale de fourrage. Pourtant, le montant de la subvention, versée dans le cadre de ce programme, est passé de 90 p. 100 du coût de transport à 25 p. 100 seulement.

Il existe aujourd'hui une excellente occasion d'accroître la production locale de grains de provende pour répondre aux besoins du bétail qui consomme près de 130 000 tonnes de céréales par an, ce qui représente une dépense de plus de 20 millions de dollars. On considère généralement qu'il est possible de faire une récolte suffisante de fourrage en accroissant le rendement de la production céréalière et en augmentant la surface cultivée consacrée aux céréales, principalement en rotation avec lapomme de terre.

L'augmentation de la production agricole a été freinée ces dernières années par la chute du prix des denrées, et en particulier celui de la viande rouge et de la pomme de terre. En outre, la cherté du crédit au début des années 80 a considérablement nui aux revenus des exploitations agricoles. Durant les années 60 et 70, le crédit agricole était accordé bien souvent aux exploitations à partir d'un prix gonflé des actifs agricoles et sans tenir suffisamment compte des possibilités de remboursement à long terme. La chute des cours agricoles a entraîné celle du prix des actifs agricoles, aussi les exploitants, vu la détérioration de leur bilan, ont-ils aujourd'hui beaucoup de mal à emprunter. A l'avenir, l'expansion de ce secteur requiert plus de prudence, étant donné que de nouveaux investissements ne seront faits que si le bénéfice escompté laisse une marge de manoeuvre suffisante. En outre, les exploitations actuelles continueront de souffrir de la faiblesse des cours et de la hausse des prix de revient. Ces deux facteurs ne seront pas sans influencer sur les marges bénéficiaires et le prix des actifs agricoles.

En dépit des compressions budgétaires actuelles, le secteur agro-alimentaire du Nouveau-Brunswick est parvenu à une stabilité relative et devrait continuer à connaître une croissance modeste à moyen terme. L'adoption de techniques nouvelles et les efforts d'accroissement de la productivité limiteront probablement la création d'emplois dans ce secteur.

La conclusion d'un accord de libre-échange avec les États-Unis pourrait avoir un certain nombre de répercussions importantes sur le secteur agro-alimentaire de la province. Certaines denrées, et particulièrement le lait, les oeufs et la volaille dont les coûts de production sont plus élevés et qui font l'objet d'un contingentement, devraient faire face à certains changements dans le cas d'une libéralisation des échanges. Par contre, le secteur important de la pomme de terre en profiterait, la menace de droits compensateurs disparaissant.

iii) Forêts

Dans l'économie provinciale, l'exploitation forestière avec les produits dérivés est le secteur de production de biens le plus important, soit 23 p. 100 de la valeur totale des produits de base et deux tiers des exportations de la province. Rappelons que la forêt couvre 86 p. 100 de la superficie de cette région et que 97 p. 100 en sont exploitables. De ce total, 45 p. 100 sont la propriété de l'État, 32 p. 100 sont répartis entre 28 000 particuliers et 23 p. 100 appartiennent à des entreprises. Le secteur de la transformation du bois se compose de 10 usines de pâtes et papiers, auxquelles s'ajoutent 13 scieries importantes employant près de 8 700 personnes, contre 4 051 dans le secteur de la coupe du bois.

Dans cette province, le rendement annuel par acre de forêt est le plus élevé du Canada, avec un chiffre de 2 pi³/acre/an. Se fondant sur l'Entente auxiliaire de renouvellement forestier Canada-Nouveau-Brunswick, la province a lancé un programme de réaffectation des ressources et de

reboisement intensif, pour tenter de réduire ou d'éliminer la pénurie prévue dans l'approvisionnement du secteur de transformation du bois, ainsi que pour protéger et accroître la productivité des forêts de manière à minimiser les répercussions de l'épuisement des forêts sur les entreprises et les localités qui en dépendent.

Au cours des dix dernières années, une réforme importante du système de tenure des forêts a permis de garantir une meilleure collaboration du secteur privé au plan du reboisement et de la sylviculture. J.D. Irving Ltée, le plus important propriétaire foncier de la province, est devenu chef de file dans le domaine de la gestion forestière et a entrepris un vaste programme de reboisement sur ses propres terres. En outre, grâce aux activités du Service provincial de reboisement et à l'aide financière disponible en vertu de l'Entente auxiliaire sur le renouvellement forestier, les propriétaires de petits lopins sont incités à adopter des plans de gestion, à se lancer dans la sylviculture et à mieux utiliser les réserves de leurs forêts.

La tordeuse de l'épinette continue à être une source de difficultés sérieuses pour l'industrie forestière. Certains progrès ont été réalisés dans la recherche de techniques de contrôle non chimiques mais les insecticides restent encore le principal moyen de lutte employé. L'emploi contrôlé d'herbicides est souvent nécessaire pour détruire la végétation inutile dans les pépinières ou lorsqu'il s'agit de repeupler des plantations de résineux ou de restaurer des terres agricoles en mauvais état.

Malgré les problèmes traditionnels dus aux fluctuations du marché, le secteur des produits forestiers connaît aujourd'hui une grande compétitivité, particulièrement vis-à-vis des États-Unis, étant donné le cours actuel du dollar canadien. L'important effort de modernisation consenti au cours des cinq dernières années a considérablement amélioré le rendement des usines pâtes et papiers de la province et réduit la pollution. Une rationalisation considérable s'est également produite dans le secteur du sciage, permettant une meilleure intégration de la coupe à l'industrie des pâtes et papiers. Un certain nombre des plus grandes scieries est exploité par des entreprises des pâtes et papiers et la plupart livrent leurs copeaux résiduels aux usines de pâte.

Des recherches faites récemment dans le secteur des produits forestiers ont démontré l'existence d'un potentiel de diversification plus poussé de ce secteur. Une usine de papier couché est en cours de construction à Chatham; elle regroupera la production combinée des anciennes usines Boise Cascade et Acadia Pulp and Paper. En outre, l'usine de l'Atlantic Waferboard Inc. à Chatham a rouvert ses portes, employant du peuplier -- espèce sous-utilisée -- et une nouvelle technique de fabrication des panneaux de bois pressé plus résistants, à même de concurrencer le contre-plaqué.

L'industrie des pâtes et papiers est et reste liée au marché américain. Le marché du papier journal est particulièrement ferme depuis quelques mois, reflétant le dynamisme de l'économie américaine; cependant, la décision de la Communauté économique européenne (CEE) de limiter l'entrée en franchise du papier journal en provenance de pays non-membres assombrit les perspectives de croissance de ce marché.

Il serait possible de faire un meilleur usage des essences de bois dur sous-utilisées et de transformer davantage le bois tendre en produits à haute valeur ajoutée à condition d'innover, de moderniser les installations et de rechercher des débouchés. Le maintien ou l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du secteur forestier au moyen d'investissements propres à réduire les frais de main-d'oeuvre et d'autres coûts de production, contribuera à assurer la compétitivité du Nouveau-Brunswick sur l'indispensable marché américain.

La production de bois d'oeuvre de haute qualité et d'autres produits dérivés à un coût raisonnable pourrait permettre à cette province d'être compétitive au sein du Marché commun où le bois d'oeuvre de haute qualité, séché au four constitue un produit majeur. Le Nouveau-Brunswick livre déjà du bois d'oeuvre vert brut à ce marché. Il existe également la possibilité de trouver des débouchés ou d'élargir les marchés actuels, de façon à réduire la dépendance traditionnelle du Nouveau-Brunswick vis-à-vis du marché américain.

La menace de droits compensateurs frappant le bois d'oeuvre exporté vers les États-Unis plane depuis plusieurs années, d'où le vif intérêt accordé à la négociation d'ententes commerciales susceptibles de lever ce risque. Cependant, les produits du bois, produits qui représentent l'essentiel des exportations, entrent déjà librement aux États-Unis.

iv) Minéraux

Le Nouveau-Brunswick est le plus grand producteur canadien de bismuth et d'antimoine, le deuxième producteur de zinc, de potasse et de tourbe, le troisième producteur d'argent et de plomb, et le cinquième producteur de cuivre, de sel et de charbon.

Le secteur minier provincial est aujourd'hui dominé par la Brunswick Mining and Smelting Corporation Ltd., qui exploite une mine de métaux communs au sud de Bathurst et une fonderie de plomb à Belledune. Cette société, la plus grande entreprise productrice de zinc au monde, a accaparé en 1985 80 p. 100 de la valeur totale de la production minière du Nouveau-Brunswick.

Au début des années 70, la découverte de potasse près de Sussex a conduit à la mise en exploitation de deux mines, et une troisième pourrait éventuellement ouvrir. La production de potasse devrait atteindre plus de 2 millions de tonnes par an, une fois que les deux mines actuelles seront en pleine activité.

Le charbon extrait dans la région sert à alimenter la centrale électrique de Minto. De l'antimoine est produit en petites quantités à Lake George, près de Fredericton. Une mine de tungstène à Mount Pleasant, près de St. George, a dû récemment fermer ses portes en raison de la chute des cours et des mauvaises perspectives commerciales à long terme.

Il existe d'importants gisements de schistes bitumineux dans le comté d'Albert dont on a beaucoup parlé ces dernières années mais leur exploitation commerciale dans un avenir proche est peu probable. La New Brunswick Electric Power Commission, en collaboration avec le ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, emploie actuellement sur une base expérimentale une technique de combustion sur lit fluide en mouvement pour brûler dans ses centrales du schiste bitumineux combiné au charbon à haute teneur en soufre de Minto.

La tourbe du nord-est de la province est reconnue pour sa grande qualité, étant donné son pH et sa valeur nutritive. L'exploitation de la tourbe qui a connu une expansion rapide ces dernières années, avec la mise en valeur de nouvelles tourbières et l'expansion des anciennes, emploie un effectif maximum saisonnier de 700 personnes et exporte 90 p. 100 de sa production aux États-Unis. Outre la tourbe horticole, la région produit également un certain nombre de produits dérivés tels que les pots et les pastilles de tourbe.

La faiblesse des cours mondiaux des minéraux a stimulé la mise au point d'un certain nombre de procédés innovateurs d'extraction, afin de réduire les prix de revient. En général, les minerais du Nouveau-Brunswick sont à grains fins et minéralogiquement complexes, d'où de faibles indices de recouvrement de métal par les techniques traditionnelles. Cette caractéristique conjuguée au faible niveau des prix mondiaux indique la faible rentabilité des mines métalliques. Pour tenter de corriger cette situation, un nouveau procédé de lixiviation au sulfate, mis au point en laboratoire au centre de recherches du Nouveau-Brunswick, est actuellement mis à l'essai dans une usine pilote fédérale-provinciale de Chatham dont la construction a coûté 19 millions de dollars. En outre, un procédé de lixiviation au chlorure de fer actuellement étudié par Canmet (EMR) pourrait parvenir en 1986 au stade des essais en usine pilote, grâce à des subventions provenant de l'Entente auxiliaire Canada-Nouveau-Brunswick sur l'exploitation minière. Ces techniques de pointe, si elles donnent de bons résultats, permettraient d'accroître la rentabilité des mines métalliques actuelles et de faciliter la mise en valeur d'autres gisements connus dont l'exploitation ne serait aujourd'hui pas rentable.

On ne s'attend pas à de grands bouleversements à moyen terme dans le secteur minier. A l'heure actuelle, c'est la potasse qui présente la meilleure chance d'accroissement de la production, avec la possibilité de l'ouverture d'une troisième mine au début des années 90. Le niveau de l'emploi dans le secteur minier ne devrait guère connaître de changements spectaculaires, mais il faut s'attendre à une certaine rationalisation des méthodes d'extraction ainsi qu'en témoigne l'annonce récente, par la Brunswick Mining and Smelting, de 300 suppressions d'emplois au cours des trois prochaines années. Une percée technologique majeure à l'égard de l'un ou l'autre des procédés de lixiviation pourrait avoir des répercussions sensibles sur la rentabilité de l'extraction des métaux communs et la croissance d'ensemble de l'industrie minière de la province.

Dans un avenir proche il ne faut s'attendre à aucun changement, en raison de la faiblesse des cours dus à la surproduction et de la faiblesse de la demande. En revanche, on peut compter sur une reprise de la prospection de gisements d'or et d'argent, à la suite de deux découvertes récentes d'or dans le nord de la province.

v) Pêche

Au Nouveau-Brunswick, le secteur de la pêche est moins important qu'en Nouvelle-Écosse et qu'à Terre-Neuve mais, dans l'ensemble, il est plus diversifié. La production totale ne représente que 6 p. 100 de l'ensemble des biens produits, comparée à une moyenne de 17 p. 100 dans les autres provinces de l'Atlantique.

La transformation étant le fait d'un grand nombre de producteurs indépendants et les crustacés faisant partie des espèces les plus pêchées (homard, crabe et crevette), la pêche dans cette province n'a pas connu les fluctuations étonnantes qui frappent les grandes usines de conditionnement du poisson de fond des autres provinces.

La pêche du poisson de fond n'occupe pas au Nouveau-Brunswick la même place qu'en Nouvelle-Écosse ou à Terre-Neuve, ne comptant que pour 6,8 p. 100 de la valeur totale des prises en 1984. Le hareng, qui était l'une des espèces les plus importantes, a connu un déclin spectaculaire au cours des six dernières années mais Connors Bros. Ltd. parvient à exploiter une conserverie rentable de sardines à Blacks Harbour. Les principaux secteurs de pêche se situent dans le nord-est, ainsi que dans le détroit de Northumberland et dans la baie de Fundy, particulièrement au large des îles Fundy.

Les difficultés actuelles de ce secteur concernent la disponibilité de ressources nouvelles ou supplémentaires afin de permettre à cette activité de continuer à se diversifier. La flotte de pêche traditionnelle, composée de navires équipés pour la pêche de fond non loin des côtes, a été remplacée par des flottilles pêchant surtout le crabe, tandis que la pêche à la crevette, jadis un supplément lucratif de la pêche aux espèces pélagiques, n'est plus aujourd'hui que le fait d'une flottille démodée hautement capitalisée et peu rentable. Les usines de conditionnement qui avaient une production hautement diversifiée ont été obligées de spécialiser davantage leur production et donc de faire face à une série de problèmes associés à un approvisionnement et à des débouchés instables. L'approvisionnement des usines de conditionnement provenant habituellement des provinces voisines se trouve menacé en raison de projets d'installations de production dans les ports de pêche. Cela risque d'entraîner de graves répercussions sur la viabilité des usines de traitement et donc de l'emploi dans le secteur du homard et du crabe. Les stocks de saumon sont également menacés par une exploitation excessive ce qui entraîne des restrictions sur la pêche sportive et commerciale.

L'aquiculture (salmonidés et crustacés) suscite un vif intérêt dans la province. Malgré un chiffre d'affaires encore modeste, cette activité connaît une certaine expansion due en partie aux importants investissements étrangers. La pisciculture (saumon, truite, omble, hybride saumon-omble) est principalement localisée dans la région de St. Andrews-îles Fundy, tandis que l'ostréiculture et la mytiliculture se font essentiellement dans le nord-est et le détroit de Northumberland. Les producteurs de saumon ont maintenant surmonté la plupart des difficultés techniques rencontrées au départ pour adapter cette activité aux conditions locales, et ils se sont regroupés pour former "Atlantic Silver", une coopérative de commercialisation. Un total d'environ 300 tonnes de saumon a pu être commercialisé en 1985. Sea Farm New Brunswick Ltd. vient d'aménager une frayère de saumons, au coût de 2,5 millions de dollars, et vend maintenant des alevins. Des activités d'appoint, telle la production de nourriture pour poisson, commencent également à être mises en marché.

Il existe quelques possibilités d'expansion de ce secteur au Nouveau-Brunswick, sous forme de la pêche d'espèces moins recherchées (maquereau, crevette du golfe), mais la plupart des espèces habituelles sont aujourd'hui pêchées largement, les rendements actuels ayant atteint le niveau maximum prévu depuis longtemps. Les usines de conditionnement du sud-est de la province transforment du poisson pêché dans les eaux d'autres provinces.

Au chapitre de l'emploi, certains changements seront nécessaires, tant au niveau de la pêche que du conditionnement du poisson, afin d'accroître la rentabilité de cette activité, de s'adapter à l'évolution du marché et de réduire les fluctuations saisonnières de la production et de l'emploi. Cependant, de manière générale, le secteur de la pêche au Nouveau-Brunswick devrait pouvoir maintenir le même niveau de production; il a, de plus, la possibilité d'accroître la valeur ajoutée grâce à la fabrication d'une plus grande variété de produits.

La pêche au Nouveau-Brunswick ne dépend pas beaucoup des espèces ou des produits qui sont aujourd'hui touchés par les droits compensateurs américains (poisson salé et poisson de fond frais); toutefois, de telles mesures risquent de nuire à la compétitivité des produits de la province, si le succès des droits déjà décidés incite les pêcheurs américains à réclamer des mesures similaires sur toutes les espèces et tous les produits de la mer de cette région exportés aux États-Unis.

Au Nouveau-Brunswick, la meilleure perspective d'expansion à long terme du secteur de la pêche est l'aquiculture qui doit compter sur les investissements et les techniques de pointe.

vi) Fabrication de produits finis

Les industries de transformation des matières premières sont dans une large mesure la source d'emplois et des activités du secteur manufacturier. Néanmoins, on estime que 40 p. 100 de la fabrication des produits finis ne sont pas directement reliés à l'exploitation des richesses naturelles, ces produits couvrant une gamme étonnamment large.

Ainsi qu'il ressort du tableau 15, il existe un certain nombre d'importantes entreprises locales qui sont les piliers du secteur manufacturier non lié à l'exploitation directe des richesses naturelles.

Tableau 15 - Fabricants de produits finis

<u>Société</u>	<u>Produit</u>	<u>Effectif</u>	<u>Localité</u>
Moosehead Breweries Ltd.	Bière	300	Saint John
Labatt-Oland's Brewery	Bière	175	Saint John
G.E. Barbour Ltd.	Thé, épices, denrées diverses	250	Sussex
Brooke Bonde Inc.	Thé	105	Saint John
Atlantic Sugar Ltd.	Sucre	425	Saint John
Eastern Bakeries Ltd.	Boulangerie-pâtisserie	158	Moncton
Lanes Bakery Division	Boulangerie-pâtisserie	210	Moncton
Karnes Kitchens	Boulangerie-pâtisserie	103	Woodstock
Ganong Bros. Ltd.	Confiserie	240	St. Stephen
T.S. Simms & Co. Ltd.	Balais, brosses, rouleaux	200	Saint John
Enterprise Fawcett Inc. and Enheat Inc., Fawcett Division	Chaudières et poêles	200	Sackville
Hartt Shoes	Chaussures	155	Fredericton
Saint John Shipbuilding Ltd.	Construction navale	800	Saint John
Irving Oil Refinery	Produits pétroliers	425	Saint John
Domglass Inc.	Contenants en verre	225	Moncton
Atlantic Sleep Products	Matelas et sommiers	105	Moncton
Thomas Equipment Ltd.	Ramasseurs de pommes de terre et chargeurs industriels	175	Centreville
Square D. Canada Electrical Equipment	Disjoncteurs électriques	115	Edmundston
Process Technology Ltd.	Matériel de traitement des semi-conducteurs	126	Oromocto

La majorité de ces entreprises fait donc partie du secteur alimentaire et toutes, sauf une située à Edmundston, sont installées dans la partie sud de la province, surtout à Saint John. Ces entreprises regroupent près de 13 p. 100 de l'emploi total du secteur secondaire; leurs affaires connaissent généralement une certaine stabilité et desservent des créneaux bien établis du marché.

Moosehead Breweries Ltd., implantée de longue date dans les Maritimes, a connu une expansion rapide ces dernières années, grâce à une campagne de commercialisation agressive sur le marché américain. A la suite d'un investissement de 20 millions de dollars fait en 1982, cette société occupe maintenant, aux États-Unis, le deuxième rang pour la vente de bière importée.

Saint John Shipbuilding Ltd., l'employeur le plus important de toute la province, a connu de nombreux changements ces dernières années. De grands projets d'agrandissement et de modernisation, réalisés durant les années 70 et au début des années 80, ont fait de cette entreprise l'un des chantiers navals les plus modernes du Canada et lui ont permis d'obtenir la totalité du marché dans le cadre du Programme de construction de la frégate de patrouille canadienne. Depuis la signature du contrat en juillet 1983, cette société a rassemblé une équipe de quelque 700 spécialistes pour s'occuper de la conception, de la réalisation et de la gestion du projet; les chantiers ont été dernièrement modernisés à la suite de l'utilisation de machines à découper le métal au plasma, et de l'introduction de la plus récente technique de conception et de fabrication assistées par ordinateur dans ses systèmes d'information et de gestion.

Le Nouveau-Brunswick joue un rôle important dans l'industrie micro-électronique, avec la création de Process Technology Ltd. à Oromocto. Ayant ouvert ses portes en mars 1982 avec quatre employés, cette entreprise a connu une expansion rapide et emploie aujourd'hui 126 personnes; lorsque les travaux d'agrandissement seront terminés, travaux qui coûtent quelque 6,5 millions de dollars, le nombre des employés devrait passer à 200. L'entreprise a fait un travail de pionnier dans la mise au point et la fabrication de machines pouvant déposer une mince pellicule sur des tranches de silicium et d'arséniure de gallium qui se vendent aujourd'hui, partout dans le monde, aux principaux fabricants de semi-conducteurs. Elle dispose, de plus, d'un laboratoire regroupant 15 chercheurs qui ont mis au point un procédé unique de réduction de la quantité des émanations nocives dégagées par les unités chimiques de production des micropuces.

Mises à part ces entreprises relativement importantes, la majeure partie de la fabrication de produits finis est assurée par de petites et moyennes entreprises produisant une grande variété d'articles, en petites séries ou sur commande, pour des clients locaux ou les marchés des Maritimes. Parmi les principaux domaines de croissance potentielle, citons :

Les assemblages métalliques et des machines - La province possède un grand nombre d'entreprises petites et dynamiques qui, à l'origine, servaient le marché local mais qui, depuis, ont élargi leurs activités sur les marchés d'exploitation. La gamme des produits va des petits articles tels que les convoyeurs industriels, les engrenages, les treuils et les chaînes de transmission au matériel de ramassage des pommes de terre, aux engins de débardage et aux souffleuses à neige utilisées dans les localités et les aéroports. Après une période de croissance régulière amorcée au milieu des années 70, ce secteur a connu des changements importants en 1983, la valeur de la production chutant de 4,2 p. 100 en raison de la récession. Après une période de réduction des coûts suivie d'une reprise de l'économie, on enregistrait de nouveau en 1984 un taux de croissance de 17 p. 100.

Le Manufacturing Technology Centre - Le centre de la technologie de fabrication a largement secondé ces entreprises et bien d'autres à s'adapter à la récente technique de conception et de fabrication assistées par

ordinateur, améliorant ainsi leur productivité et leur compétitivité. Depuis 1983, les industries de la province ont connu un taux de croissance annuel de 50 p. 100 dans l'emploi de la technologie CAO-FAO.

La confection des vêtements - Dans le nord-ouest de la province, cette activité a connu une expansion intéressante ces dernières années. Un total de 10 sociétés nouvelles ont ouvert leurs portes dans la région, travaillant en vertu de marchés pour les fabricants du Québec. Ces entreprises emploient aujourd'hui plus de 400 personnes.

Le conditionnement des denrées alimentaires - Rappelons, enfin, que McCain Foods Ltd. a fait ses débuts dans le conditionnement des produits agricoles, son expansion récente dépend largement de la mise en marché de produits nouveaux sans relation avec la production agricole locale, tels que les gâteaux surgelés, les pizzas, les plats précuits et les jus.

Bien qu'il existe certaines possibilités d'augmenter la valeur ajoutée au niveau de la transformation des matières premières, comme la production de papier fin ou l'affinage du métal, il est peu probable que la production et l'emploi dans le secteur secondaire connaissent une grande expansion. Cette dernière devra provenir principalement de la confection de produits finis. Sauf quelques exceptions notables, les grandes entreprises de fabrication de la province qui ne comptent pas sur la transformation des richesses naturelles ont atteint leur capacité maximum et n'offrent donc qu'un potentiel de croissance limité. Les usines de transformation des denrées alimentaires, non reliées directement aux ressources locales, pourraient être touchées en cas de libéralisation des échanges commerciaux par la concurrence de producteurs américains qui jouiraient d'avantages décisifs liés aux économies d'échelle. Bien que l'expansion des petites entreprises de fabrication de produits finis soit difficile à prévoir, on peut discerner un certain nombre d'activités très intéressantes.

Au Nouveau-Brunswick, l'expansion de la production et de l'emploi dans le secteur secondaire sera fonction de trois facteurs : premièrement, la compétitivité et l'esprit d'innovation des entreprises les plus importantes, installées depuis longtemps et qui possèdent déjà de bons produits, des réseaux de distribution connus, des installations modernes et une main-d'œuvre qualifiée; deuxièmement, la possibilité pour les entreprises plus récentes mais moins importantes d'exploiter les nouveaux créneaux commerciaux et techniques; troisièmement, la possibilité pour la province d'attirer les entreprises, de susciter et de favoriser les initiatives. A cet égard, il sera indispensable de créer un climat favorable au développement de la petite entreprise, et à l'innovation.

vii) Sources d'énergie

Ne disposant d'aucune source de gaz naturel, le Nouveau-Brunswick est obligé de faire appel à l'électricité et au pétrole brut comme principales sources d'énergie, tant pour les transports que pour la consommation

résidentielle et industrielle. Le bois est devenu un combustible de plus en plus important pour le chauffage résidentiel et même dans certains cas pour le chauffage commercial.

Aujourd'hui, les principales sources d'électricité, produite dans la province, sont les centrales nucléaires (46 p. 100), les centrales thermiques alimentées au charbon et au pétrole brut (32 p. 100), et les centrales hydrauliques (22 p. 100). Le pétrole brut consommé par la province est importé, une bonne partie étant raffinée à Saint John par la raffinerie Irving Oil Co. Ltd., d'une capacité de 27 000 m³/j. Le secteur des sources d'énergie tient une place de plus en plus importante dans la production de biens, 13 p. 100 contre 9,7 p. 100 de la moyenne nationale en 1984, ainsi que dans les recettes d'exportation de la province. Les recettes provenant de l'exportation d'électricité ont plus que doublé entre 1982 et 1984, passant de 152,9 millions à 333,6 millions de dollars.

A ce chapitre, la New Brunswick Electric Power Commission a su faire preuve d'esprit d'innovation en matière de production et de distribution de l'électricité. Elle a réussi à modérer les hausses de tarifs de l'électricité dans la province grâce à un programme agressif d'exportation, et ce, afin de réaliser des économies d'échelle que la faible envergure du marché intérieur n'aurait pas autrement permises. Grâce à deux importantes interconnexions avec Hydro-Québec, le Nouveau-Brunswick achète de l'électricité à cette province pour la revendre à l'Ile-du-Prince-Édouard, à la Nouvelle-Écosse et à la Nouvelle-Angleterre. Les recettes provenant des transactions passées avec les services publics voisins ont sensiblement augmenté durant les dernières années et représentent maintenant 40 p. 100 des recettes à ce poste.

La Commission possède un puissant réseau de centrales modernes, 80 p. 100 de la capacité du réseau d'énergie thermique et nucléaire ayant été installés durant les dix dernières années. La Commission, néanmoins, a amorcé un certain nombre d'initiatives en vue d'évaluer les possibilités d'utilisation des combustibles de rechange dans ses centrales thermiques, de réduire la pollution atmosphérique et d'augmenter sa capacité d'exportation.

En collaboration avec Énergie, Mines et Ressources Canada, la Commission a commencé la modernisation de sa centrale thermique de Chatham afin de faire la première expérience au Canada du procédé de combustion sur lit fluide en mouvement, employant comme combustible du charbon et des schistes bitumineux extraits localement. Elle espère que ce projet démontrera la valeur de ce procédé qui permet de fabriquer de l'électricité thermique à partir de charbon à haute teneur en soufre, procédé économique et acceptable sur le plan écologique. En cas de succès, la province pourrait disposer d'une production commerciale dès le début des années 90.

La Commission continue d'envisager la construction d'une deuxième centrale nucléaire à Pointe Lepreau. Les états de la Nouvelle-Angleterre seraient un marché intéressant, car les services publics de cette région ont

indiqué leur désir d'acheter de l'électricité produite par un deuxième réacteur installé à Lepreau. Toutefois, les services publics de ces états exigent que tous les risques associés à la construction d'une centrale soient couverts par les actionnaires des compagnies de distribution, et non par les usagers. Dans ce contexte, ces compagnies de distribution ne peuvent être liées, à long terme, à des conditions qui permettraient à la Commission de trouver le financement pour ce projet.

Dans un autre domaine, la raffinerie d'Irving Oil à Saint John est de loin la plus importante de toute la région, avec une capacité de production qui reste supérieure de 30 p. 100 à la production combinée des deux seules autres raffineries de la région, situées à Halifax. Les économies d'énergie et la substitution spectaculaire de l'électricité au mazout pour le chauffage résidentiel a sensiblement réduit ces dernières années les débouchés dont dispose la compagnie. On estime que la raffinerie ne tourne à l'heure actuelle qu'à 50 p. 100 de sa capacité. Irving Oil a récemment racheté l'un des plus grands distributeurs d'essence et de mazout du Maine, ce qui pourrait accroître le marché de la raffinerie.

Le coût de l'électricité au Nouveau-Brunswick, tout en étant inférieur à celui des autres provinces des Maritimes, reste néanmoins élevé par rapport au reste du Canada, et particulièrement en Ontario et au Québec. Cette différence de tarifs influe considérablement sur la compétitivité relative des industries de la province, telles que les usines de pâtes et papiers, les mines et les fonderies qui consomment beaucoup d'électricité. En outre, les industries du Nouveau-Brunswick n'ont pas accès aux réserves bon marché de gaz naturel dont les entreprises canadiennes, situées ailleurs au pays, peuvent disposer.

La planification des investissements dans le secteur des sources d'énergie se trouve actuellement compliquée du fait de la chute des prix du pétrole brut comparativement aux combustibles de rechange, et notamment du charbon. Ce facteur mis à part, le coût de l'énergie au Nouveau-Brunswick sera principalement influencé par la facilité d'accès à l'électricité du Québec, le niveau et le prix des exportations vers les États-Unis et le coût des mesures de contrôle des pluies acides.

viii) Services

Le secteur tertiaire du Nouveau-Brunswick a connu une croissance rapide au cours des dix dernières années, représentant aujourd'hui plus de 68 p. 100 de la production totale et près de 64 p. 100 du nombre total des emplois. Comme dans le reste du Canada, l'essor de ce secteur découle de facteurs tels que la hausse du pouvoir d'achat, la proportion accrue des femmes sur le marché du travail, l'évolution du mode de vie qui s'accompagne de l'achat à l'extérieur de services traditionnellement fournis à la maison. On constate également dans les entreprises, la tendance à acquérir, à l'extérieur, certains services professionnels qui étaient auparavant assurés sur place.

Enfin, l'innovation dans le secteur tertiaire a conduit à un accroissement rapide de la gamme de services disponibles sur le marché, depuis la restauration rapide jusqu'aux classes d'aérobic.

Même si la croissance du secteur tertiaire -- croissance fondée sur les tendances décrites ci-dessus -- a largement contribué à la création d'emplois et à une redistribution des revenus, elle reste néanmoins fonction de l'augmentation de la production et des revenus dans les secteurs de base de la province. De loin, la plus grande part de l'activité dans le secteur des services du Nouveau-Brunswick se rattache à cette catégorie.

L'essor des services " d'échange ", qui sont créateurs d'emplois et de revenus, est plus intéressant en termes d'expansion économique. Le tourisme, par exemple, s'est considérablement développé au cours des dix dernières années et constitue une source importante de recettes d'exportation au chapitre du secteur des services. En plus du tourisme, la province possède des atouts intéressants dans des domaines tels que la gestion et la recherche en relation avec les richesses naturelles, la conception et la fabrication assistées par ordinateur, les techniques avancées d'extraction minière et l'informatique, domaines autour desquels gravitent de nouvelles entreprises de services " d'échange ".

Dans ce contexte, l'université du Nouveau-Brunswick est la seule en Amérique du Nord à dispenser un cours de doctorat en conception et fabrication assistées par ordinateur, tandis qu'un cabinet d'experts-conseils de Fredericton bien connu ailleurs dans le monde, est devenu un chef de file dans l'application de la technologie du contrôle informatique de la fabrication aux manufactures et aux usines de transformation.

Une initiative lancée par Blue Cross of Atlantic Canada et la compagnie de téléphone du Nouveau-Brunswick (NBTel) permettra d'implanter une grande société de traitement informatique à Moncton. Au départ, cette entreprise devra fournir les services de traitement électronique des données à ses deux sociétés mères, mais l'objectif à long terme sera de se tailler une place dominante dans la fourniture de services informatiques aux abonnés installés dans les Maritimes.

Le nouveau centre de recherche forestière des Maritimes, en cours de construction à Fredericton, devrait centraliser pour la province l'importante masse de connaissances et d'expertise dans les domaines de l'enseignement, du génie, de la gestion et de la recherche en foresterie. Ce centre, d'un coût de 79,1 millions de dollars, abritera l'école des gardes forestiers des Maritimes, des laboratoires, des serres et des bureaux du Service canadien des forêts, des installations de recherche et d'enseignement pour la faculté de foresterie de l'université du Nouveau-Brunswick, un centre d'apprentissage pour le sciage, ainsi que des ateliers et des laboratoires pour le ministère des Forêts du Nouveau-Brunswick. Outre le nombre considérable d'emplois créés par le centre lui-même, on s'attend à ce que ce centre serve de catalyseur pour la création et l'expansion d'entreprises de services dans le domaine de la gestion et de la recherche forestière, services susceptibles d'être commercialisés à l'échelle internationale.

Ainsi qu'on l'a déjà vu, le Nouveau-Brunswick est à la pointe de la recherche dans le domaine des techniques avancées de récupération des métaux et de la combustion sur lit fluide en mouvement. Les résultats des projets pilotes actuellement en cours pourraient donner lieu à d'excellentes occasions de commercialisation des connaissances et des techniques en jeu, tant au niveau national qu'international.

Il est peu probable que le secteur des services continue de croître au rythme spectaculaire enregistré durant la dernière décennie, mais on s'attend à une croissance plus rapide que pour le reste de l'économie. Le tourisme, qui a connu une situation décevante ces dernières années, pourrait bénéficier d'un afflux de touristes américains en raison de la baisse du prix de l'essence, du taux de change favorable et de l'inquiétude croissante des touristes américains pour les voyages outre-Atlantique.

D'importants créneaux existent dans le secteur des services " d'échange ", particulièrement ceux qui touchent les techniques de pointe et les techniques de gestion dans le secteur des richesses naturelles.

ix) Transports

Comme ailleurs dans les Maritimes, la situation particulière du Nouveau-Brunswick -- à la périphérie des grands marchés que sont l'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Angleterre -- fait ressortir l'importance, dans l'équation de l'expansion économique, de l'existence de moyens de transport fiables à un prix raisonnable entre la province et ces différents marchés. En outre, la grande dispersion de la population, des richesses naturelles et des industries de transformation rend indispensable l'aménagement et l'entretien d'un excellent réseau de transport interne. Rappelons enfin que le Nouveau-Brunswick est un lieu de passage pour les marchandises et les passagers transportés par voie de surface vers et en provenance des trois autres provinces de l'Atlantique, ce qui n'est pas sans accroître les tensions qui s'exercent sur le réseau de transport de cette province.

Ce dernier point a été particulièrement mis en évidence au cours des dix dernières années, avec l'essor rapide du tourisme dans l'île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, de même qu'au Nouveau-Brunswick, créant, en été, des zones de congestion dépassant la capacité de certains tronçons du réseau routier provincial.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province des Maritimes à être desservie à la fois par le Canadien Pacifique (CP) et le Canadien National (CN); la partie ouest du port de Saint-John étant le terminus de la ligne CP pour l'est du Canada. Le trafic ferroviaire de la province est en déclin, étant donné qu'un nombre de plus en plus grand d'expéditeurs opte pour les services rapides offerts par le camionnage. Le fret ferroviaire en provenance de la province est passé de 4 404 000 tonnes en 1971 à 3 259 000 tonnes en 1983, tandis que celui à destination de la province est passé

pendant la même période de 5 224 000 tonnes à 3 999 000 tonnes seulement; ajoutons que le trafic des passagers a lui aussi enregistré une baisse, et que la province a de nouveau accès à deux services de Via Rail, et ce à la suite du rétablissement du service VIA Atlantic en 1985.

Le déclin du trafic ferroviaire, tant des marchandises que des passagers au Nouveau-Brunswick et ailleurs dans cette région, conjugué à l'évolution technique des transports ferroviaires, a entraîné une baisse des activités de réparation et d'entretien des locomotives et des wagons. On s'inquiète ainsi de l'avenir des importants ateliers de réparation du Canadien National à Moncton, ateliers qui emploient aujourd'hui un effectif de 1 100 personnes et qui rapportent quelque 31,5 millions de dollars à l'économie provinciale. Dernièrement, la société General Electric s'est dite intéressée à acquérir les installations du CN en vue d'y fabriquer des locomotives.

La qualité du transport aérien des passagers dans la province a fait l'objet, ces dernières années, de nombreuses controverses publiques, en raison de l'introduction, au début des années 80, par Air Maritime, filiale d'Eastern Provincial Airways (aujourd'hui les Lignes aériennes Canadien Pacifique), du Hawker-Siddley 748 à turbo-propulsion pour desservir la plupart de ses liaisons entre la province et Halifax. Depuis le début, les dessertes d'Air Maritime souffrent de retards fréquents et d'annulations de vols dus à des défaillances du matériel.

Les changements sensibles par suite de la "déréglementation" proposée pour les transports aériens laissent espérer une amélioration de la qualité du service dans les Maritimes. Deux nouvelles compagnies régionales, Air Atlantic et Air Nova, ont été créées, offrant un service de navette aérienne, grâce aux DASH 7 et DASH 8, entre les localités de la région et Halifax, point de départ à destination des longs courriers des grandes compagnies aériennes. On envisage également d'améliorer les liaisons avec la Nouvelle-Angleterre, notamment avec les villes de Portland, de Bangor et de Boston, ainsi qu'avec des aéroports moins importants de la province, comme Charlo, Chatham et St. Leonard. Malgré les avantages dus à ces liaisons aériennes intérieures, il reste à définir les avantages et les inconvénients que représente, pour le Nouveau-Brunswick, l'existence d'un "système radial" centré sur Halifax pour les vols extérieurs, et l'on craint que les vols directs par jet entre les principaux centres du Nouveau-Brunswick et Montréal ou Toronto ne détériorent davantage la situation.

Depuis 1970, les gouvernements fédéral et provincial collaborent à de grands travaux d'aménagement du réseau routier. Ces travaux ont porté principalement sur la Route 1 de St. Stephen à Sussex, les Routes 11 et 8 de Moncton à Campbellton, et l'achèvement des tronçons urbains de l'autoroute dans Saint John et dans Moncton. Au total, le nombre de kilomètres de route pouvant supporter les camions les plus lourds et permettant la circulation par tous les temps a plus que doublé.

L'amélioration du réseau routier s'est accompagnée d'une augmentation considérable de la circulation, tant des véhicules légers que lourds. Le nombre total de camions enregistrés opérant dans la province a presque doublé durant la période à l'étude et la circulation quotidienne moyenne par an sur la route Trans-Canada, jusqu'à l'entrée au Québec, a également doublé.

Le port de Saint John joue un rôle de premier plan dans l'économie provinciale, à titre de principal port d'entrée et de sortie du fret maritime et comme terminus pour l'est du pays. Il joue de plus, un rôle fondamental au chapitre de l'exportation d'une bonne partie de la production de la province, et en particulier les richesses naturelles, et constitue, en soi, un important générateur d'emplois et de revenus dans la région de Saint John.

En 1984, le volume du trafic passant par le port de Saint John se répartissait ainsi :

	<u>Tonnes (en milliers)</u>	<u>Pourcentage du total</u>
Produits forestiers	909	10,5
Conteneurs	946	10,9
Fret en vrac sec	936	10,8
Fret en vrac liquide (principalement pétrole brut)	5 675	65,6
Fret général	192	2,2

L'augmentation du trafic dans le port de Saint John a été importante au cours des années 70, avec la construction de nouveaux terminaux pour les conteneurs et les produits forestiers. Depuis, un certain nombre de changements techniques se sont produits, changements qui exigeront des efforts agressifs de promotion ainsi qu'une réponse à divers problèmes en suspens, si le port de Saint John veut rester compétitif.

En raison de ses activités, le port de Saint John est l'un des plus importants du Canada, mais le fardeau de ses dettes antérieures l'a empêché de parvenir à l'autonomie nécessaire pour obtenir le statut de corporation portuaire locale. Le port a demandé au gouvernement fédéral de convertir 22,5 millions de dollars de ses créances en actions, de manière à disposer de la marge de manoeuvre financière nécessaire pour rechercher activement du commerce.

Ce port a souffert de sa rivalité avec celui de Halifax pour attirer l'important trafic de conteneurs, et ce, à la suite de l'instauration de la parité ferroviaire. En effet, il existe entre le Canadien National et les Lignes aériennes Canadien Pacifique un accord imposant des tarifs identiques pour les conteneurs sur les trajets Montréal-Saint John et Montréal-Halifax, bien que la distance de Montréal à Halifax soit presque le double de celle de Montréal à Saint John. Récemment, trois compagnies de conteneurs ont annoncé leur décision de s'installer à Halifax. La province espère que la nouvelle loi fédérale sur les transports permettra d'établir une nouvelle grille de tarifs.

Aux États-Unis, l'adoption de la loi Staggers qui a préparé la voie à la " déréglementation " du secteur des transports, a renforcé la compétitivité des ports américains pour le fret en provenance et à destination du centre du Canada. Les transporteurs américains ont un avantage considérable sur les Canadiens parce qu'ils peuvent offrir des tarifs confidentiels. Là encore, on espère que la nouvelle loi fédérale sur les transports donnera un avantage similaire aux transporteurs canadiens.

x) Marché du travail

Maintenant que les derniers-nés de la génération du " baby boom " entrent dans la catégorie des 25 ans et plus, la croissance de la population active a commencé à ralentir; aussi, l'augmentation de la main-d'oeuvre sera-t-elle de plus en plus influencée par le changement du taux de participation de la population en âge de travailler. Le taux de participation des hommes est resté relativement constant soit aux alentours de 70 p. 100, et l'on ne s'attend guère à de grands changements d'ici la fin des années 80. Par contre, le taux de participation des femmes a connu un accroissement spectaculaire. Depuis 1970, le taux de ce groupe a progressé de 14,5 p. 100, une bonne partie de la hausse s'expliquant par la forte croissance de l'emploi dans le secteur des services, secteur où les femmes continuent d'occuper la majorité des emplois. L'évolution prévue pour ce secteur, l'accès des femmes aux emplois -- accès rendu plus facile par la suppression des barrières systémiques -- la formation des femmes à des métiers non traditionnels et la création d'un plus grand nombre de garderies devraient favoriser encore davantage l'accroissement du taux de participation féminine.

On s'attend à la création d'emplois principalement dans le commerce, la fabrication de produits finis, les services publics et les services personnels. L'emploi à temps partiel continuera de gagner en importance sur le marché du travail de la province, car le secteur des services, où l'on compte la plupart des emplois à temps partiel, devrait continuer à enregistrer le plus grand nombre d'emplois nouveaux. On prévoit que la technologie aura un effet modérateur sur la croissance de l'emploi, particulièrement dans les secteurs suivants : extraction minière, abattage et transformation du bois, construction métallurgique et finances.

La productivité et la compétitivité de la main-d'oeuvre du Nouveau-Brunswick dépendront de plus en plus de son aptitude à maîtriser les techniques de pointe. En ce sens, l'existence d'une main-d'oeuvre très qualifiée, en raison de sa scolarité, de sa formation et de son expérience de travail, peut constituer un avantage économique considérable. Cet avantage se traduit par l'arrivée, au niveau local, de jeunes entrepreneurs dynamiques et d'investisseurs de l'extérieur, attirés par cette nouvelle situation.

En général, si l'on considère que la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick est " stable " et " productive ", sur le plan du taux de roulement, de la souplesse d'adaptation, et des relations patronales-syndicales, il n'en reste pas moins que, en moyenne, la population active de cette province est moins instruite, moins bien formée et moins expérimentée que la moyenne nationale. Seuls 6,8 p. 100 des habitants du Nouveau-Brunswick ont un diplôme universitaire, comparé à 9,7 p. 100 pour le reste du Canada, tandis que 28,5 p. 100 de la population active de la province comptent huit années de scolarité ou moins, comparé à 20,2 p. 100 pour l'ensemble de la population canadienne. Il en est de même pour la formation professionnelle, l'on remarque en effet qu'une proportion moindre de travailleurs du Nouveau-Brunswick a une formation collégiale. Cette situation s'explique d'une part en raison du niveau général d'instruction et d'autre part du fait que les habitants de la province titulaires d'un diplôme supérieur, et particulièrement ceux aspirant à des carrières administratives, quittent depuis toujours la province à la recherche d'un emploi.

Le faible niveau d'instruction et de formation professionnelle, conjugué à de longues périodes de chômage, de travail saisonnier ou d'emploi à temps partiel, entraîne pour les travailleurs une absence des qualifications recherchées par les employeurs. Ces caractéristiques sont également un facteur de faible productivité et de difficulté à s'adapter aux changements techniques. Par conséquent, l'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre, grâce à un effort dans les domaines de la formation professionnelle et de la scolarité, sera un élément important de la solution au problème du taux élevé de chômage dans cette province.

Au cours des dix dernières années, dans le cadre de la lutte contre le chômage, le gouvernement fédéral est intervenu sur le marché du travail, par le biais de ses programmes de formation, de création d'emplois et d'assurance-chômage. Ce niveau d'intervention, particulièrement la création d'emplois et l'assurance-chômage, suscite une inquiétude croissante quant à la dépendance vis-à-vis du secteur public. Avec le programme Planification de l'emploi, le gouvernement fédéral cherche aujourd'hui à lever ces incertitudes et à s'assurer que les ressources fédérales appuient les initiatives locales, lancées par les entreprises, les syndicats, les collectivités et les particuliers. Les nouveaux programmes sont centrés sur la formation comme moyen d'accroître le niveau d'emploi, plutôt que sur la création par l'État d'emplois à court terme; ils font donc appel davantage au secteur privé, combinant généralement instruction théorique et formation sur le tas. Les programmes sont orientés vers les jeunes, les femmes qui réintègrent le marché du travail, les chômeurs de longue date, les chômeurs touchés par le changement technologique et les localités qui doivent faire face à une mutation économique.

5. QUESTIONS CLÉS

En définitive, la croissance et l'expansion futures de l'économie du Nouveau-Brunswick dépendent d'une série de facteurs dont, entre autres, le climat international. Dans cette partie, nous proposons de cerner quatre conditions, particulièrement importantes, à la consolidation à long terme de l'économie provinciale, à savoir :

1) L'amélioration de la productivité et de la compétitivité dans les secteurs d'exploitation des richesses naturelles.

En dépit de la croissance rapide du secteur des services au cours de ces dix dernières années et des perspectives éventuelles du secteur secondaire, l'économie du Nouveau-Brunswick continue à dépendre énormément de ses richesses naturelles et de leur transformation première. Depuis quelque temps, l'on constate une rationalisation et une modernisation de grande envergure dans les secteurs des richesses naturelles. Malgré la faiblesse cyclique de certains produits comme la pomme de terre et les métaux communs, les perspectives à court et moyen termes de ces secteurs paraissent aujourd'hui relativement bonnes. Toutefois, à long terme, étant donné le rythme du changement technologique et l'évolution des marchés, de nouveaux investissements ainsi que des efforts d'innovation considérables seront requis en vue d'accroître la productivité, la compétitivité et la contribution de ces secteurs à l'économie provinciale. Ce qui est particulièrement important, si l'on veut maintenir les sources de revenu et d'emploi en dehors des grands centres urbains.

Dans le secteur forestier, il faudra poursuivre l'effort commencé dans le domaine de la conservation et de la protection intensive des forêts -- de manière à réduire ou à éliminer l'incidence de la pénurie prévue d'approvisionnement en bois -- et continuer notamment à rechercher des méthodes et des techniques nouvelles ou meilleures. Dans le secteur de la transformation, l'innovation sera la réponse clé, si l'on veut conserver la compétitivité, accroître la valeur ajoutée et élargir la gamme des produits dérivés du bois et du papier.

La mise au point et l'application de nouvelles techniques d'extraction des minéraux, telles que la lixiviation au sulfate et la lixiviation au chlorure de fer (FCL) peuvent éventuellement faire baisser les prix de revient; ajoutons que les expériences en cours sur la combustion sur lit fluide en mouvement offrent de nouvelles perspectives d'exploitation des gisements de charbon et de schistes bitumineux.

Dans le secteur agro-alimentaire, la situation financière continuera d'imprimer des tensions et de nécessiter des mises au point. A moyen et à long termes, il conviendra de ralentir la détérioration des sols, particulièrement dans les régions de culture intensive de la pomme de terre,

et de faire un meilleur usage des engrais et des autres matières non organiques, de manière à accroître la compétitivité. Parvenir à des réserves suffisantes de céréales fourragères pour le bétail exigera la mise au point de nouvelles variétés, de nouvelles techniques de gestion des récoltes et des aménagements, tant dans les exploitations agricoles qu'en dehors. La conclusion d'un accord de libre-échange avec les États-Unis pourrait avoir des répercussions profondes, tant au niveau de la production primaire que sur la composante transformation du secteur agro-alimentaire.

On peut s'attendre à une certaine rationalisation dans le domaine de la pêche et du conditionnement du poisson, et ce, en vue de conserver la compétitivité de ce secteur et de réduire le caractère saisonnier de cette activité. L'introduction de techniques avancées au niveau de la transformation entraînera sans doute de nouvelles pertes d'emplois mais le libre accès au marché américain devrait ouvrir d'intéressantes perspectives à la production de produits secondaires à forte valeur ajoutée. Si la province parvient à attirer les entrepreneurs et les investissements et à appliquer les techniques de pointe, elle parviendra aussi à exploiter profitablement ses possibilités au chapitre de l'agriculture.

L'accès à des moyens de transport fiables à un prix raisonnable continuera d'être une condition importante du maintien de la compétitivité du secteur des ressources.

ii) La création d'un climat favorable à l'esprit d'entreprise et à l'investissement

Tandis que l'exploitation des richesses naturelles continuera sans aucun doute d'occuper une place prépondérante dans la production de biens de l'économie provinciale, les contraintes de capacité et l'application des techniques de pointe limiteront le nombre d'emplois susceptibles d'être créés. Il faudra, de plus en plus, compter sur la croissance de secteurs non directement reliés à l'exploitation des richesses naturelles pour créer des emplois.

En dépit de certains aspects récents assez encourageants, de graves contraintes continuent à freiner l'expansion du secteur manufacturier non directement relié à l'exploitation des richesses. Des facteurs tels que la faible envergure du marché intérieur, l'éloignement des grands marchés extérieurs et le coût relativement élevé de l'énergie sont inévitables; cependant, le nombre insuffisant de spécialistes de la gestion et de gens d'affaires déterminés à entreprendre et à innover, un climat général hostile au risque, la faible intégration de l'activité économique et le moindre niveau de formation et d'instruction sont des éléments clés, si l'on veut mettre en valeur le rôle du secteur privé. Il serait plus intéressant de mieux tirer parti des avantages importants découlant de la situation stratégique de la province dans les Maritimes, grâce à ses ports, ses entreprises bien établies à la pointe de leur spécialité, sa population bilingue, le coût attrayant et la qualité de la vie.

La création d'un climat plus favorable à l'esprit d'entreprise et à l'investissement est un processus assez long qui entraîne la remise en question de maints facteurs économiques et sociaux influant aujourd'hui sur les décisions de la population locale de créer, de conserver ou d'agrandir les entreprises commerciales dans la province. Certains progrès notables ont déjà été réalisés au chapitre du changement d'attitude quant à l'esprit d'entreprise en général. Comme ailleurs au Canada, il semble que la population s'intéresse davantage à la possibilité de créer des entreprises et au succès des gens d'affaires. Le défi que les pouvoirs publics doivent relever consiste à faciliter et à promouvoir de telles tendances, de façon à augmenter au maximum leur influence sur les résultats économiques de la province.

Parmi les facteurs qui retiennent l'attention, il convient de citer le niveau général et l'incidence de la fiscalité, la valeur des programmes officiels d'aide aux entreprises, l'accès au capital de risque, l'appui accordé à l'innovation industrielle et au développement des techniques de pointe, la qualité de la formation en gestion, les liens entre l'assurance-chômage et la stabilité de la main-d'œuvre ainsi que la lourdeur excessive de la réglementation.

iii) Les avantages économiques de la croissance urbaine

Parmi les provinces canadiennes, à l'exception peut-être de la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick occupe une situation particulière, dans la mesure où il ne possède ni une agglomération urbaine dominante ni même un centre urbain appartenant au groupe des grandes villes canadiennes (Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal, Halifax et St. John's).

À l'échelle nationale, la croissance de l'emploi et de la production se concentre de plus en plus dans les grandes agglomérations, là où les industries nouvelles peuvent bénéficier d'une vaste gamme de biens et de services. L'évolution des techniques de pointe et le besoin impératif de réduire les prix de revient conduisent à la spécialisation croissante des procédés de fabrication et à une intégration de plus en plus poussée de l'économie. Les entreprises, aujourd'hui, comptent plus que jamais les unes sur les autres pour leur approvisionnement en pièces détachées et en services indispensables à leur activité.

Au cours des ans, trois grands centres urbains ont émergé au Nouveau-Brunswick : Saint John, Moncton et Fredericton. Relativement proches l'un de l'autre, ils comptent à eux trois près de 280 000 habitants mais seul Saint John a une population de plus de 100 000. La dispersion des principaux éléments de l'activité économique de type urbain entre les trois centres limite les avantages économiques éventuels liés à l'urbanisation ainsi que la faculté de la province à concurrencer les autres grands centres canadiens ou nord-américains, lorsqu'il s'agit d'attirer les investissements. L'absence de centre principal et même d'agglomération appartenant au groupe des grandes villes canadiennes risque de modifier profondément l'image du Nouveau-Brunswick, en tant que lieu d'investissement et de travail.

La possibilité pour le Nouveau-Brunswick de stimuler la croissance de ses secteurs secondaire et tertiaire requiert la création d'une " masse critique " d'activités économiques complémentaires dans un certain nombre de domaines vitaux de chacun de ses trois centres urbains. Certains progrès dans ce sens ont été réalisés, les trois villes ayant acquis peu à peu des rôles différents et complémentaires au sein de l'économie provinciale. Fredericton est par tradition le centre administratif, la ville universitaire de langue anglaise qui est parvenue à jouir d'une certaine notoriété dans le domaine de la recherche et du développement, de la foresterie, du génie et, plus récemment, de la micro-électronique. Moncton, au carrefour des réseaux de transport, est devenu un centre de distribution et de commerce en gros et, plus récemment, un centre d'informatique, de services, de télécommunications et d'enseignement supérieur en langue française. Saint John, le plus grand centre métallurgique et industriel de la province, en est aussi le plus grand port. L'on peut s'attendre à d'autres changements, si l'on sait tirer parti des avantages respectifs de ces trois villes et encourager la coopération entre elles, et ce grâce à un meilleur réseau de transport et de télécommunications.

iv) La protection des emplois en investissant dans les ressources humaines

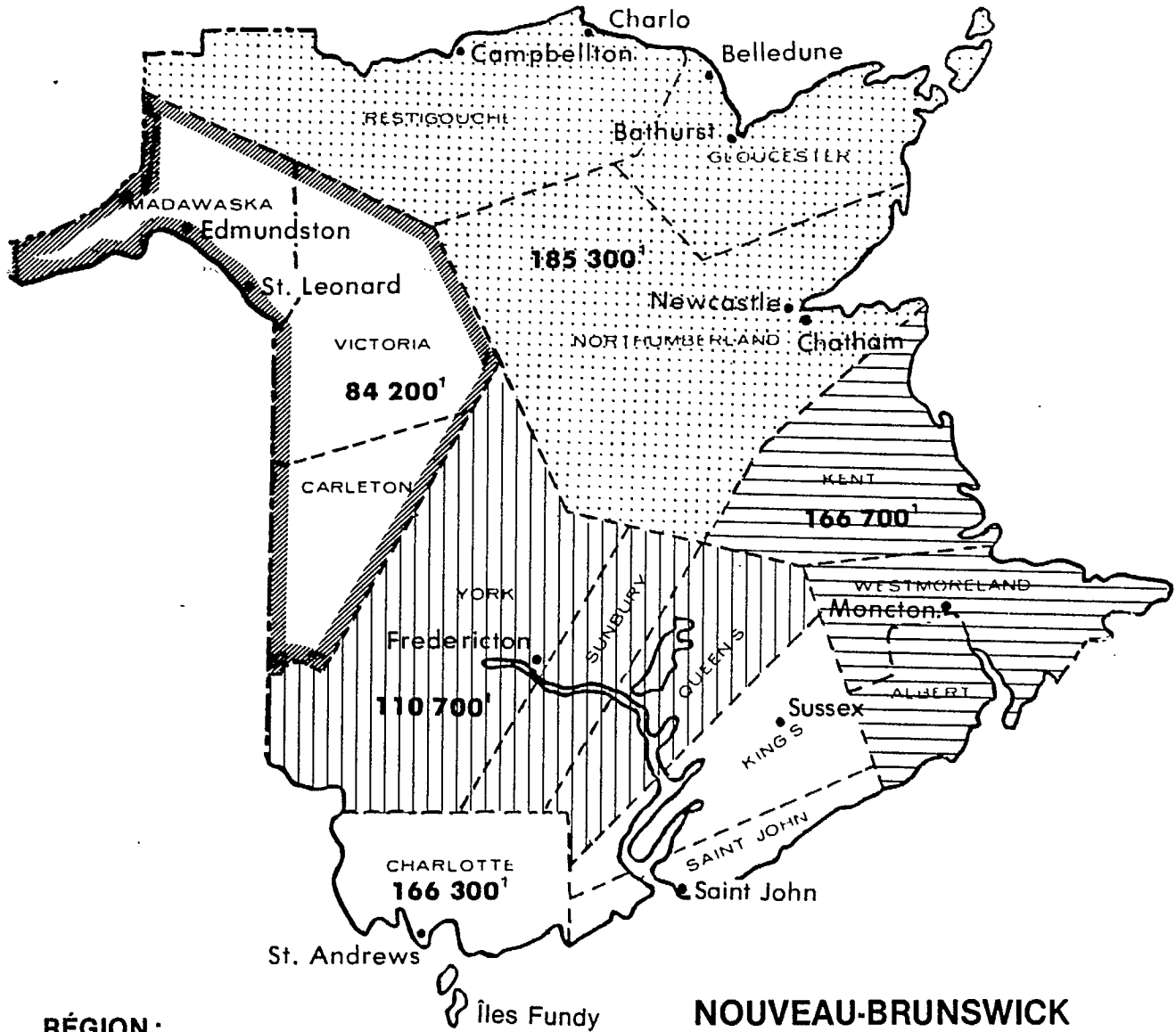
Une des caractéristiques les plus notables de la performance récente de l'économie du Nouveau-Brunswick est la persistance d'un taux de chômage élevé, particulièrement dans les régions où prédomine l'emploi saisonnier.

Cet état de choses tient en partie à des facteurs conjoncturels, liés à la récession des années 80 et en partie à des facteurs d'ordre structurel, découlant du changement technologique et des gains de productivité, particulièrement dans les secteurs de l'exploitation des richesses naturelles; d'autres facteurs peuvent, encore, influencer notamment l'effet des " filets de sécurité " sociaux sur l'incitation à travailler.

Quelle qu'en soit la cause, il faut absolument investir dans les ressources humaines et améliorer le fonctionnement du marché du travail pour créer des occasions d'emploi et faciliter l'adaptation, face au rythme rapide des changements techniques et à l'effort permanent déployé pour accroître la compétitivité du secteur privé.

L'investissement dans les ressources humaines, qu'il s'agisse d'une initiative du secteur public, du secteur privé ou des particuliers eux-mêmes, fait partie intégrante de l'expansion économique; les investissements dans les domaines de l'enseignement et de la formation sont une condition préalable à l'essor de la productivité et de l'innovation technologique; la qualité de la gestion, financière ou administrative, est bien souvent la clé du succès pour les entreprises; des programmes de formation prévus pour un auditoire cible peuvent jeter un pont entre le chômage et la réinsertion sur le marché du travail.

Le Nouveau-Brunswick possède un système scolaire et universitaire bien en place et ses établissements supérieurs cherchent à adapter de plus en plus leurs programmes d'enseignement aux besoins de l'économie. En définitive, la souplesse, la diversité et l'adaptation sont les éléments fondamentaux pour répondre aux besoins des individus et de l'économie, mais pour disposer de ces trois atouts, il faut pouvoir compter sur une collaboration étroite entre le secteur public, le milieu des affaires, les syndicats, la main-d'oeuvre et les établissements d'enseignement.



RÉGION :

NORD-OUEST

CENTRE

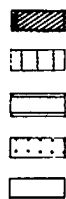
SUD-EST

NORD-EST

SUD-OUEST

'POPULATION

DE LA RÉGION



NOUVEAU-BRUNSWICK

LIMITES DES COMTÉS ET DES RÉGIONS

POPULATION - 1984

713 000

